

CR de l'Assemblée Paroissiale du 26 mars 2023
Presbytère de St-Claud

Participants :

Père Michel Granger (vicaire général), Père Michel Fernandez (doyen), père Apollinaire Tuta Mupana (curé de la paroisse). Les 2 membres de l'EAP (Jean-Pierre Bruyas et Nicolas de Lafond). Une vingtaine de paroissiens originaires de différentes communautés de la paroisse : Chasseneuil, Roumazières, Saint-Laurent-de-Céris, Saint-Claud, Saint-Front, Valence, Saint-Angeau et Nieuil.

Une dizaine de paroissiens, ne participant pas à cette assemblée paroissiale, avaient transmis leur contribution écrite.

Ordre du jour :

« *Tous invités à nous asseoir ensemble pour échanger sur notre vie paroissiale* ».

Déroulement :

- Repas partagé,
- Ouverture de l'Assemblée Paroissiale par le père Apollinaire,
- Rappel des conclusions importantes du CR de la dernière visite pastorale (mars 2022) ; visite conduite par Mr Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême et père Michel Granger, vicaire général,
- Échanges sur notre vie paroissiale : satisfactions, préoccupations et propositions.

Échanges et relevé de décisions :

Cette assemblée paroissiale a été l'occasion de recueillir l'expression de nombreuses satisfactions, de points à améliorer et de propositions concrètes. En voici quelques-uns. Les autres points précisés par les paroissiens sur les différents supports écrits seront étudiés prochainement en EAP.

- La paroisse est heureuse de pouvoir disposer d'un nouveau curé. Il faut continuer à travailler ensemble pour accueillir au mieux le père Apollinaire et lui permettre de découvrir et comprendre peu à peu nos habitudes et le mode de fonctionnement si particulier de notre paroisse.
- Vie des différents groupes sur la paroisse. Nous avons la chance d'avoir des équipes actives qui permettent de réunir une grande partie de la paroisse au cours d'événement festifs et chaleureux (CCFD, Secours Catholique, Fraternité de La Todén).
- Communication des informations paroissiales :
Le site internet fonctionne bien, mais certaines personnes n'utilisent pas internet. Il faudrait alors étudier un affichage complémentaire à des emplacements pratiques. La réalisation d'un bulletin paroissial n'est pas envisageable pour l'instant.
- Les équipes « deuil » ont besoin d'être renouvelées.
- Préparation des églises (sacristie, autel) avant les messes. Cette préparation est satisfaisante dans la majorité des communautés. Pour Chasseneuil, il faut formaliser davantage le rôle de chacun afin qu'il n'y ait pas de « trou » dans le calendrier de préparation de l'église.
- Relais dans les différentes communautés. Il faut mettre à jour la liste exhaustive des coordonnées des différents relais existants.
- Renouvellement de l'EAP. L'EAP actuelle comporte seulement 2 membres. C'est trop peu. Le père Michel Granger propose que l'Assemblée Paroissiale ainsi réunie choisisse des paroissiens afin de renforcer temporairement notre EAP.
L'Assemblée Paroissiale choisit 3 membres en renfort temporaire : sœur Magdeleine Moget, Christelle Brochon et Geneviève Daudé. Cette nouvelle EAP « de circonstance » travaillera notamment sur le renouvellement prochain de l'EAP selon les modalités pratiques définies dans la chartre diocésaine des EAP. Il est notamment important que les membres de l'EAP soient

originaires de l'ensemble des communautés de la paroisse (pas de membre originaire de Roumazières depuis longtemps).

- Horaires des messes dominicales.

Le bilan des différents essais conduits depuis plusieurs années a permis à notre Assemblée Paroissiale de prendre les décisions suivantes :

- Une seule messe proposée le dimanche sur notre paroisse. Cela permet une belle assemblée dominicale de l'ensemble de la communauté paroissiale en évitant le dispersement des paroissiens.
- Messe le dimanche à 10h30. Cet horaire semble le plus favorable à la fois pour nos aînés et pour les enfants de nos jeunes familles que nous souhaitons accueillir au mieux (gestion des enfants). Cet horaire permet également le déroulement serein de moments particuliers prévus à l'issue des messes : baptêmes, quêtes, pots, galettes des rois,...
- La messe dominicale sera célébrée en alternance à Chasseneuil et à Roumazières (à définir : le lieu des 5^{ème} dimanches).
- Les messes anticipées du samedi et de semaine seront célébrées dans les communautés de la paroisse autres que Chasseneuil et Roumazières.
- Les grandes fêtes liturgiques seront célébrées dans les églises les plus adaptées en fonction de la saison et du nombre de participants attendus (capacité d'accueil et chauffage). Ces grandes fêtes liturgiques et événements représenteront ainsi de belles occasions pour mettre à l'honneur les églises des communautés autres que Chasseneuil et Roumazières.
- Le calendrier détaillé des messes et célébrations pour les mois d'avril et mai sera fixé à l'occasion de la prochaine réunion de l'EAP (13 avril).

Prochaine réunion EAP :

- Jeudi 13 avril à 18h00 au centre paroissial de Chasseneuil.
- Ordre du jour :
 - Accueil des membres « en renfort » retenus pour aider l'EAP ; présentation de la mission et du fonctionnement d'une EAP.
 - Bilan de notre dernière Assemblée Paroissiale.
 - Calendrier des messes 2023 :
 - finaliser les lieux des messes dominicales et anticipées,
 - préciser les lieux et horaires des messes et adorations et autres regroupements proposés en semaine,
 - définir les églises retenues pour les fêtes majeures...
 - intégrer les différentes dates des ostensions prévues en 2023 sur notre doyenné.
 - Définir le calendrier des messes pour avril et mai 2023.